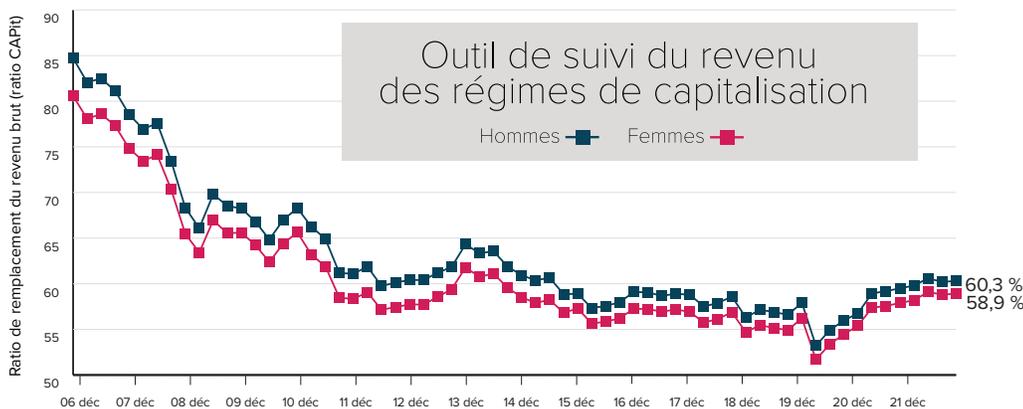


Protection des participants aux régimes de capitalisation dans un environnement inflationniste

La montée en flèche des taux d'achat de rentes, à des niveaux jamais vus depuis des décennies, a protégé les participants des modestes baisses du marché des placements observées au troisième trimestre. Par conséquent, les résultats des participants aux régimes de capitalisation (RC) ont connu de modestes augmentations au cours du même trimestre. Un participant type prenant sa retraite à la fin de septembre 2022 a atteint un ratio de remplacement du revenu brut de 60,3 % et une participante, de 58,9 %.

AU SUJET DE L'OUTIL DE SUIVI DU REVENU DU RÉGIME DE CAPITALISATION

L'outil de suivi du revenu du régime de capitalisation présume qu'un participant a effectué des cotisations annuelles à un rythme de 10 % à compter de l'âge de 40 ans, qu'il recevra les prestations maximales de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada/ Régime des rentes du Québec, et qu'il utilisera le solde de son compte du régime de capitalisation à la retraite pour acheter une rente. Le compte du régime de capitalisation du participant est investi en fonction d'une stratégie équilibrée. Le salaire a été rajusté annuellement conformément aux changements du salaire moyen par activité économique et il est établi à 69 377 \$ au 30 septembre 2022.



Dans le contexte actuel, l'inflation est une préoccupation majeure pour tous les Canadiens, en particulier pour ceux qui approchent de la retraite ou qui y sont déjà. Pour ceux qui sont déjà à la retraite, il est particulièrement important de s'assurer que leur épargne pourra répondre à leurs besoins. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des mécanismes de protection.

Parmi ces mécanismes se trouve l'effet bénéfique de la hausse des taux d'intérêt lors d'achats de rentes. Des taux plus élevés permettent d'assurer des paiements de rente plus élevés. Le Régime de pensions du Canada (« RPC ») et la Sécurité de la vieillesse (« SV ») fournissent également un « tampon » puisqu'ils sont tous deux indexés à l'inflation. Toutefois, bien que ces deux régimes offrent un niveau de protection, ils adoptent des approches différentes d'indexation, ce qui peut avoir un impact financier.

Les augmentations de taux du RPC sont calculées une fois par an en fonction de l'augmentation moyenne de l'inflation au cours de l'année divisée par le niveau moyen des prix de l'année précédente. Les hausses de taux de la SV, quant à elles, sont calculées quatre fois par an en fonction de la variation moyenne de l'inflation sur une période de trois mois.

Avec cette approche actuelle, les paiements du RPC pourraient prendre plus de temps à rattraper l'inflation. Néanmoins, en supposant que l'inflation ne continue pas à augmenter de façon significative, les deux paiements devraient augmenter au niveau de l'inflation avec le temps.



CAPit

Outil de suivi des régimes de capitalisation

Il est intéressant de noter que les paiements de la SV étaient historiquement calculés sur une base de 12 mois. Toutefois, le gouvernement est passé à une période de trois mois dans les années 1970 pour lutter contre la hausse importante de l'inflation observée à cette époque. Il convient aussi de noter que le gouvernement a pris une mesure supplémentaire cette année pour renforcer les paiements de la SV pour les individus en prévoyant une augmentation automatique de 10 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Si les effets de l'inflation nous touchent tous, les retraités avec des revenus fixes peuvent les trouver encore plus difficiles à supporter. Les ajustements au RPC et à la SV constituent un avantage incroyablement précieux de notre sécurité sociale et garantissent qu'au moins une partie du revenu des retraités suivra le rythme de la hausse des prix.

ECKLER LTÉE

Eckler est la plus importante entreprise indépendante de services d'actuariat et de consultation au Canada. Établis au Canada et dans les Caraïbes, nous n'avons qu'un seul but : vous aider à évaluer vos risques et possibilités et vous proposer les solutions et les perspectives dont vous avez besoin. Après plus de 90 ans consacrées à parfaire notre expertise, nous savons comment vous aider à évoluer, sans contraintes, pour que vous puissiez, vous aussi, atteindre l'excellence.

